



# *Migrant Voices*

*Evaluation explicite et  
comparative du  
Parcours d'Intégration*

Antoine Roblain  
Soha Abboud  
Zacharia Bady  
Emanuele Politi

---

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES  
KULEUVEN

**ULB**

**KU LEUVEN**

# Table des matières



**2** Migrant Voices : Qui sommes nous ?

---

**3** Résumé du rapport

---

**5** Méthodologie de recherche

---

**11** Evaluation du PI : une double approche

---

**12** Evaluation explicite: Difficultés rencontrées par les participant·es du PI

---

**13** Evaluation explicite : Apports perçus du PI

---

**15** Approche comparative : entre le début et la fin du PI, quelles différences ?

---

**22** Conclusions et pistes

# Migrant Voices

## Qui somme-nous ?

"Migrant Voices" est une équipe de recherche menant plusieurs projets, articulant ses investigations autour des enjeux psychosociaux dans les trajectoires de vie des personnes migrantes. Partant du constat que les voix de ces derniers trouvent peu d'échos dans la littérature scientifique et, plus largement, dans les débats publics, ces projets s'emploient à valoriser leurs témoignages en leur conférant une place centrale. L'ambition est double : reconnaître la profondeur de ces expériences vécues et instaurer des espaces d'échange, propices à l'écoute et à la reconnaissance mutuelle. La démarche de "Migrant Voices" se caractérise par une dynamique constante entre la sphère conceptuelle et l'application terrain, naviguant entre l'exploration théorique profonde et l'intervention pratique ciblée. Cette approche se nourrit de collaborations soutenues avec les acteurs opérationnels, tissant un réseau de savoirs partagés et d'expériences vécues. En ce sens, "Migrant Voices" se profile comme une interface entre le domaine de la recherche académique et les défis concrets de la société en matière d'accueil des personnes migrantes, engageant un dialogue en faveur d'une compréhension élargie et d'actions stratégiques concernant l'accueil des nouveaux arrivants. Par cette démarche, le collectif ambitionne d'œuvrer pour une compréhension approfondie et une action éclairée empiriquement sur ces questions.

Dans le prolongement de son engagement, l'équipe de "Migrant Voices" a lancé, dès 2019, une ambitieuse initiative de recherche en collaboration avec les Centres Régionaux d'Intégration (CRI). Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'explorer en profondeur les expériences des personnes participant au Parcours d'Intégration (PI), en se penchant sur leur perception de ce dispositif d'accueil ainsi que sur leur situation de vie. Sur base de cette analyse, l'objectif principal de cette enquête est d'enrichir les discussions autour de la politique d'accueil en Région wallonne et de mettre en lumière les réalités vécues par ces nouveaux arrivants, offrant ainsi des perspectives précieuses pour l'amélioration des dispositifs dits d'intégration et l'élaboration de stratégies d'accueil adaptées à tou·tes.



# Résumé du rapport

Initiative portée par Emanuele Politi (KULeuven), Soha Abboud (ULB), Zacharia Bady (ULB) et Antoine Roblain (ULB), Migrant Voices est un projet de recherche offrant un regard inédit sur l'expérience et les perceptions du Parcours d'Intégration (PI) en Région wallonne par celles et ceux qui y participent (voir l'annexe 1 du présent rapport pour une description du dispositif). Le projet s'est construit autour du constat que les évaluations réalisées sur le PI ne rendent pas pleinement compte des expériences vécues par ses bénéficiaires directs, et tendent à s'appuyer sur des échantillons peu représentatifs de la diversité de ce public. En réponse à cette lacune, une collaboration s'est construite entre les Centres Régionaux d'Intégration (CRI), leurs travailleuses et l'équipe de Migrant Voices, avec pour objectif de mener une ambitieuse enquête auprès des participant·es du PI. Après trois ans de diffusion, 1171 personnes passées par le PI ont partagé leur opinion sur leur situation de vie et leur perspective sur ce dispositif d'accueil. L'objectif de ce rapport est d'esquisser certains résultats principaux découlant de l'analyse de cette enquête. Après avoir brièvement présenté les caractéristiques de ces 1171 personnes ayant répondu à l'enquête, nous aborderons les utilités et difficultés perçues liées à la participation au PI. Nous soulignerons notamment que les difficultés à l'accès et à la conciliation de la participation au programme avec les impératifs de la vie familiale ou professionnelle se manifestent de manière particulièrement prononcée chez les individus arrivés par la voie de l'asile, ceux présentant une maîtrise limitée du français, ainsi que chez les femmes originaires de pays où les femmes sont largement exclues de la vie publique. Ces résultats mettent également en évidence que les personnes ayant le plus de difficulté en français sont également celles qui sont les plus critiques par rapport au PI. Ensuite, les effets potentiels du PI sur diverses perceptions d'être en mesure d'atteindre ses objectifs de vie et de mener à bien son "intégration" (appelé "*capabilités*") sont analysés et discutés à l'aide d'une approche empirique basée sur la comparaison des participant·es à diverses étapes de leur parcours. Les résultats de cette analyse comparative mettent notamment en exergue le rôle prééminent des modules linguistiques. En contraste, l'impact du module dédié à la citoyenneté apparaît comme marginal, pour une majeure partie des participant·es. La comparaison entre les individus n'ayant pas entamé ce module et ceux l'ayant complété ne révèle pas de différences significatives dans les *capabilités*, suggérant ainsi une influence limitée. L'unique profil bénéficiant du module de citoyenneté est celui des femmes originaires de pays où les femmes sont exclues de la vie publique. En conclusion, le rapport enrichit l'exposé détaillé des résultats par des suggestions d'interprétation permettant d'informer les pratiques sur le terrain.

## Pourquoi cette enquête?

La pertinence de cette recherche découle de plusieurs constats critiques. Premièrement, les évaluations antérieures du PI en Région wallonne se sont principalement concentrées sur son déploiement, omettant souvent la perspective des individus directement concernés par ce dispositif – principalement les personnes primo-arrivantes et candidates à la naturalisation. Deuxièmement, dans les rares cas où la perspective de ces personnes est envisagée, elle tend à se baser sur un échantillon restreint et non représentatif. Cette approche limite les possibilités

d'étudier la diversité des profils de ce public, point pourtant essentiel dans l'analyse approfondie des perceptions du PI et de son impact sur les divers parcours de vie (voir, par exemple, IRFAM, 2021 ; Gossiaux et al., 2019). Ces constats sont également soulignés dans un récent rapport de la Cours des Comptes (2022), stipulant que "les bénéficiaires ne sont par ailleurs pas amenés à émettre leur opinion sur leur perception du dispositif et des formations reçues. Si certains opérateurs recueillent des informations de ce type, ces données ne sont ni systématisées, ni centralisées". Ce projet se positionne comme une réponse à ces lacunes, en s'attachant à comprendre de manière approfondie la perception du dispositif d'accueil par les participant-es dans toute leur diversité. Ainsi, le présent projet de recherche vise à identifier les éléments positifs ainsi que les possibilités d'amélioration du dispositif d'accueil,

L'ambition de ce document est de synthétiser les principaux résultats, en utilisant un langage clair et direct pour les rendre aussi accessibles que possible. La section initiale du rapport est dédiée à une explication de la méthodologie mise en œuvre pour cette enquête, tout en esquissant les profils de ses participant-es. La deuxième section se consacre à l'évaluation des effets du PI, envisagée à travers le prisme des participant-es eux-mêmes. Cette analyse est subdivisée en plusieurs sous-parties : d'abord, une évaluation explicite du PI identifie les obstacles majeurs auxquels se heurtent les participant-es, et recense les contributions significatives perçues par ces dernières.

Ensuite, le rapport présentera une seconde méthode d'évaluation du PI, qui consiste à comparer les individus à différents moments de leur participation au PI – ceux en début et ceux en phase de conclusion – en se focalisant sur un critère particulier : leur sentiment de *capabilité*, à savoir les perceptions d'être en mesure d'atteindre ses objectifs de vie et de mener à bien son "intégration". Enfin, la partie conclusive du rapport souligne les implications de ces résultats ainsi que les limites et pistes d'améliorations d'une telle enquête.

## Structure du rapport

# 1 Méthodologie de recherche

---

## La procédure de diffusion de l'enquête

À l'issue de multiples échanges entre l'équipe de recherche Migrant Voices et les directions des CRI, ainsi que leurs équipes opérationnelles de premières et secondes lignes, il a été convenu d'élaborer et de diffuser un questionnaire, destiné à l'ensemble des participant·es au PI, qu'ils ou elles soient inscrit·es dans une démarche de naturalisation ou dans le cadre de l'obligation légale réservée aux primo-arrivant·es. Afin de garantir la participation d'un échantillon aussi large et diversifié que possible, différentes stratégies de diffusion du questionnaire ont été déployées. Dans un premier temps, le questionnaire a été distribué via les acteurs et actrices de première ligne, en contact direct avec les bénéficiaires du PI. Ils·elles présentaient le cadre de l'enquête et remettaient le questionnaire en format papier. Outre les explications données oralement, ce questionnaire était accompagné d'un document synthétique exposant les objectifs de l'enquête et des informations éthiques, incluant la garantie d'anonymat, la confidentialité des données, l'indépendance de l'enquête par rapport aux procédures administratives du PI, et enfin, la non-obligation de participation. Les individus recevaient également une enveloppe préaffranchie pour renvoyer leurs réponses aux bureaux de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Deux versions du questionnaire existaient, afin de tenir compte des éventuelles évolutions au cours du PI : la première était distribuée au début du PI, lors du bilan social initial, et la seconde à la fin, lors de la délivrance de l'attestation finale. Ces deux versions étaient globalement similaires, à l'exception de questions supplémentaires dans la seconde, portant sur la perception des difficultés et des apports du PI.

En complément de la version papier, une alternative numérique a été mise en place, permettant aux participant·es de compléter le questionnaire en ligne (via la plateforme LimeSurvey). Pour promouvoir cette option, des affiches détaillant l'enquête et munies d'un QR code ont été affichées dans certains CRI. Cette mesure visait à faciliter l'accès au questionnaire en ligne, permettant ainsi aux participant·es de le remplir via un téléphone mobile ou tout autre appareil numérique. En réaction à une faible participation dans les premiers mois de l'enquête, une troisième stratégie de diffusion a été mise en place. L'adoption de cette méthode s'est traduite par une implication directe et soutenue de l'équipe de recherche au sein des CRI, en particulier au CRIPEL, durant les sessions d'information collectives pour les participant·es du PI. Cette présence sur le terrain avait un double objectif : d'une part, celui de soutenir les équipes de première ligne qui manifestaient des difficultés à dégager du temps pour présenter l'enquête, et d'autre part, celui d'aider les personnes peu alphabétisées à remplir le questionnaire. En outre, l'équipe de recherche a également étendu sa présence au-delà des CRI en établissant des liens avec des associations chargées des modules de citoyenneté, principalement dans la province de Liège.

## La langue des questionnaires

Pour réduire les obstacles linguistiques qui pourraient entraver la participation à l'enquête, le questionnaire et la documentation explicative ont été traduits en treize langues : français, arabe, anglais, turc, espagnol, italien, albanais, dari, pachto, polonais, portugais, roumain et somali. Ce processus de traduction a respecté une méthodologie de double traduction (traduction puis rétro-traduction) pour assurer une correspondance fidèle entre les différentes versions linguistiques. En outre, une phase de test préliminaire de l'outil d'enquête a été menée, comprenant des entretiens cognitifs destinés à évaluer la clarté et la compréhension des questions. Cela a permis d'apporter les ajustements nécessaires aux formulations jugées ambiguës ou problématiques.

## Le contenu du questionnaire

Le questionnaire est divisé en cinq sections principales (la version complète est disponible sur le site internet du projet : <https://www.migrantvoices.info/>), comprenant des questions généralement posées sous forme d'échelle de Likert, allant de 1 à 5.

1. La première partie porte sur les caractéristiques sociodémographiques (telles que le sexe, l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, l'état civil, le lieu de résidence, le niveau d'éducation) et socioprofessionnelles, ainsi que des informations sur le parcours migratoire (par exemple, la durée de résidence en Belgique, les raisons de l'arrivée, et les motifs d'obtention du premier titre de séjour).
2. La deuxième section se focalise sur la perception des conditions de vie (par exemple, les préoccupations financières, de logement, d'emploi, de santé, et les enjeux liés au parcours éducatif) et les attentes pour l'avenir.
3. La troisième partie explore les capacités perçues par les participant·es à réaliser des actions ciblées par le PI, telles que comprendre le fonctionnement de l'administration belge, trouver ou changer d'emploi, et s'insérer socialement en Belgique.
4. La quatrième section aborde la perception de leurs relations avec la société belge, le monde associatif, et certaines institutions, avec des questions sur le sentiment d'appartenance, la confiance institutionnelle, et les expériences d'inclusion ou d'exclusion.
5. La dernière partie du questionnaire se concentre sur les perceptions des participant·es concernant le PI lui-même, notamment leur motivation à y participer, les difficultés rencontrées, et les apports perçus.

## Le profil des participant-es à l'enquête

Cette partie fournit une description détaillée des personnes ayant participé à l'enquête entre novembre 2020 et octobre 2023. L'âge des 1171 personnes qui ont participé à l'enquête est, en moyenne, de 36.9 ans et varie entre 18 ans et 71 ans. La répartition des âges de notre échantillon met en évidence que le groupe des 25-34 ans et des 35-44 ans sont les plus représentés (respectivement 36% et 35% des participant-e · s), alors que celui des 55-74 ans est le moins présent (6,3%). Les données relatives au niveau d'éducation atteint en Belgique ou dans le pays d'origine démontrent une importante variété de parcours éducatifs. Environ 28,3% des participant-es possèdent un diplôme universitaire, soit de niveau Baccalauréat soit de niveau Master, tandis que 23,7 % d'entre eux-elles n'ont soit jamais fréquenté l'école, soit seulement achevé l'école primaire.

Parmi les participant-es à l'enquête, 32% bénéficient d'un statut de réfugié, représentant ainsi 360 personnes. La protection subsidiaire concerne 4,3% de l'échantillon, soit 48 individus. La catégorie la plus représentée est celle du regroupement familial, avec 44% des participant-es, soit 490 individus. Les permis de séjour liés à l'emploi sont moins fréquents, concernant seulement 3,6% de l'échantillon. Les permis pour raison d'études représentent 2,3% de l'échantillon. Une catégorie dénommée "Autre raison" regroupe 10% des participant-es, soit 113 individus, avec des permis de séjour basés sur divers motifs autres que ceux mentionnés ci-dessus, incluant potentiellement des personnes ayant bénéficié d'une régularisation de leur séjour.

L'échantillon de l'enquête révèle une diversité de situations professionnelles parmi les participant-es. Seulement 12% bénéficient de la stabilité d'un contrat à durée indéterminée, tandis qu'une proportion légèrement supérieure, 12,6%, navigue dans des emplois plus précaires, avec des contrats à durée déterminée (CDD) et du travail occasionnel. Une part significative, 29,1%, se trouve sans emploi mais reçoit un soutien financier sous forme de chômage ou d'aides du CPAS. Un quart des participant-es sont, par contre, sans emploi et sans aucun soutien financier. Enfin, 11% des participant-es sont engagées dans des études.

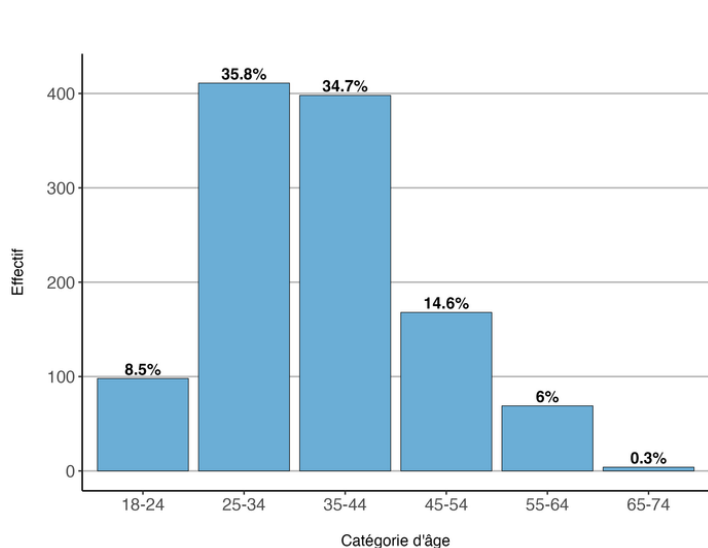


Figure 1: Répartition des catégories d'âge des participant-es à l'enquête (en pourcentage)

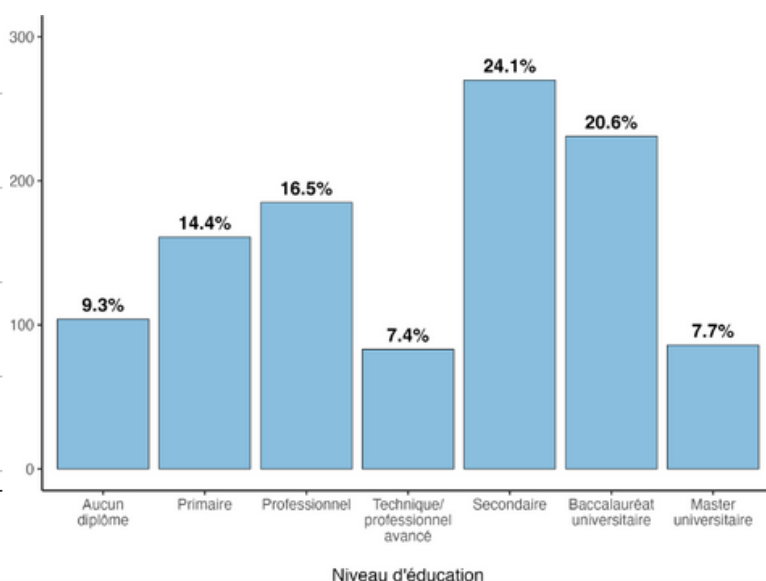


Figure 2: Répartition des niveaux éducatifs des participant-es à l'enquête (en pourcentage)



La répartition géographique des communes de résidence des participant-es est marquée par une forte dispersion en Région wallonne, bien que la province de Liège est de loin la plus représentée avec 69,3 % de l'échantillon, soit 811 participant-es rapportant y résider. Ce constat s'explique non seulement par la plus grande proportion de personnes primo-arrivantes vivant dans le bassin liégeois, mais également par la présence croissante de l'équipe de recherche dans les locaux du CRIPEL.

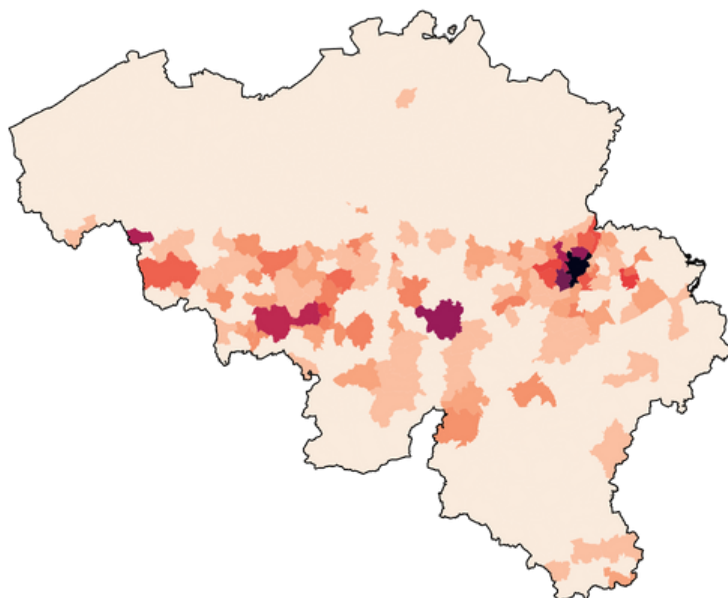


Figure 3: Carte représentant la commune de résidence des participant-es à l'enquête. Plus la couleur est sombre, voire noire, plus le nombre de participant-es à l'enquête était élevé.

Les participant-es à l'enquête sont originaires de 95 pays distincts, ce qui illustre une diversité géographique s'étalant sur les cinq continents. Au-delà de cette vaste hétérogénéité, deux régions du monde se distinguent par une représentation particulièrement élevée : l'Afrique, singulièrement l'Afrique du Nord, et le Moyen-Orient. Les cinq pays d'origine les plus fréquemment cités sont, dans l'ordre, le Maroc (220 participant-es, soit 18.8%), la Syrie (116, soit 9.9%), la Palestine (58, soit 5%), le Cameroun (56, soit 4.8%) et la Guinée (55, soit 4.7%).

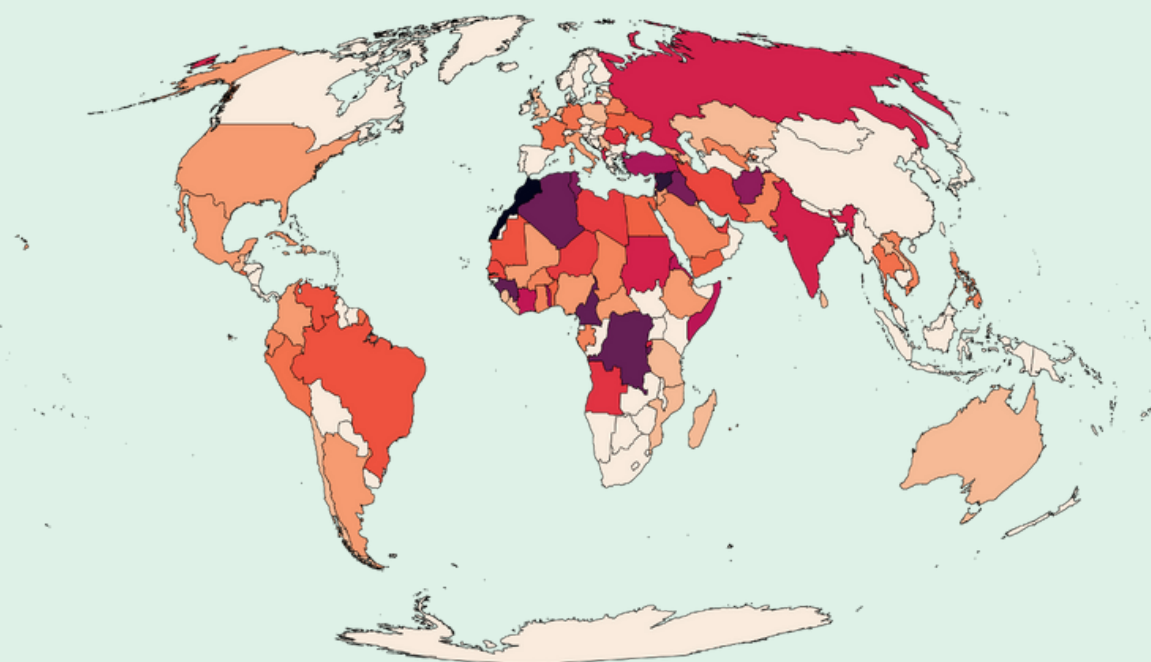


Figure 4: Carte représentant les pays d'origine des participant-es à l'enquête. Plus la couleur est sombre, voire noire, plus le nombre de participant-es à l'enquête était élevé.

Dans le cadre de l'enquête, il nous est apparu crucial de pouvoir différencier les participant-es au PI selon qu'ils et elles y soient inscrit-es en tant que personne primo-arrivante soumise à une obligation de participation, ou dans le cadre d'une demande de naturalisation. Les discussions en amont de l'enquête entre l'équipe de recherche et les travailleur-euses de première ligne ont révélé que l'auto-catégorisation des participant-es du PI pourrait être imprécise, en raison d'une possible confusion perçue autour de leurs statuts administratifs. En conséquence, pour distinguer celles et ceux qui sont tenu-es de suivre le PI en tant que primo-arrivant-es de celles et ceux qui y participent sans y être obligés, nous avons choisi de nous baser sur la durée de résidence en Belgique. Selon le Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé et la circulaire du 28 janvier 2019, le status de personne primo-arrivante est défini comme l'ensemble des « personnes étrangères résidant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un État membre de l'Union européenne, de l'espace économique européen, de la Suisse et des membres de leurs familles ». En tenant compte du délai imparti pour achever le PI (à savoir 18 mois) et des possibilités de prolongation accordées, notamment durant la période de la COVID-19, nous avons fixé le seuil à 4 ans. En d'autres termes, les individus résidant en Belgique depuis moins de 4 ans ont été considérés comme des primo-arrivant-es, tandis que ceux résidant depuis plus de 4 ans sont qualifiés de "volontaires". Cette décision semble également cohérente avec les critères d'octroi de la nationalité tels que décrits dans le Code de la nationalité belge, qui exigent que la personne réside légalement en Belgique pendant 5 ans. Il est d'ailleurs peu probable que des individus entament des démarches de naturalisation avant leur quatrième année de résidence en Belgique.

Dans notre échantillon, 36% des participant-es, soit 422 individus, ont été catégorisés comme « Primo-arrivants ». Par ailleurs, 711 participant-es, représentant 60,7% de l'échantillon, ont été identifiées comme « Volontaires ». Les 3,2% restants correspondent à des individus n'ayant pas fourni d'informations sur la durée de leur résidence en Belgique, rendant dès lors impossible leur catégorisation en tant que « Primo-arrivants » ou « Volontaires ».

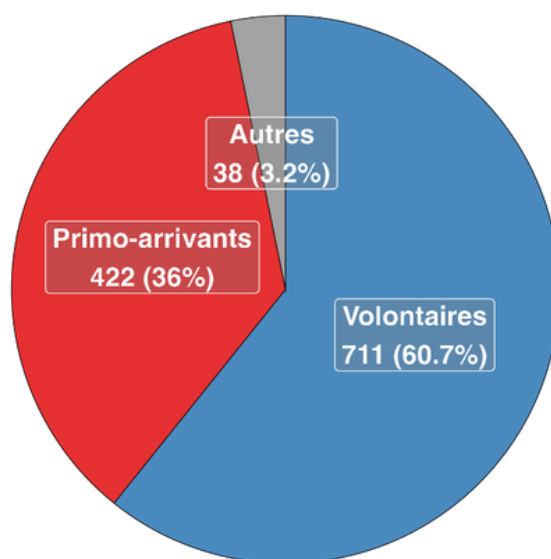


Figure 5: Répartition des personnes primo-arrivantes et inscrites pour obtenir la nationalité dans l'échantillon de l'enquête.

# 2 Evaluation du PI par le regard du public

---

Au coeur des débats entourant la mise en œuvre du Parcours d'Accueil en 2014 ainsi que ceux préalables à sa modification rendant le PI obligatoire, la question de la formation et l'information des publics arrivant sur un nouveau territoire est érigée comme une priorité centrale afin d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur émancipation (Xhardez, 2020). L'enquête de Migrant Voices part du postulat selon lequel l'évaluation des impacts potentiels du PI requiert impérativement une considération des perspectives des personnes concernées et donc des participant·es à ce dispositif.

Bien que le PI soit donné à tous et toutes sur des bases équivalentes, son impact et ses apports peuvent varier selon les individus, leurs ressources et leurs aspirations. Comme pour toute politique d'investissement social visant à "préparer" les individus en les équipant pour répondre à certains risques (Hemerijck & Simon, 2016), ce qui compte n'est pas uniquement l'accès aux dispositifs, mais surtout la manière dont les participant·es s'approprient ces outils pour en faire un capital humain utile dans leur parcours de vie. Or, ce processus d'appropriation est susceptible de différer, selon de multiples facteurs individuels et environnementaux. Ainsi, les participant·es au PI trouveraient une valeur ajoutée et un sens profond dans les contenus des différents modules lorsque ces derniers résonnent avec leurs projets de vie et leurs besoins. Ces postulats amènent à poser une interrogation essentielle : Qui sont les principaux·les participant·es qui trouveront un apport lié à leur participation au PI ?

Pour répondre à cette question en se basant sur des données empiriques, nous avons privilégié deux approches méthodologiques d'évaluation complémentaires. La première consiste à analyser les difficultés rencontrées et les utilités perçues dans le cadre du PI, en se penchant également sur les catégories d'individus qui semblent tirer le moins de profit et éprouver le plus d'obstacles au sein de ce dispositif. La seconde méthode est de nature comparative et cherche à étudier la manière dont les individus, situés à différents moments du PI (avant de le commencer, en cours de parcours, et après sa conclusion) évaluent eux-mêmes leur aptitude à atteindre leurs objectifs de vie et à surmonter les obstacles liés à leur intégration sociale et professionnelle. Le rapport poursuit en examinant ces questions de manière séquentielle et conclut en offrant des perspectives d'interprétation ainsi que des voies de réflexion suscitées par les résultats de l'enquête.

## Double approche

1. Explicite
2. Comparative

# Evaluation explicite

## *Difficultés rencontrées par les participant·es du PI*

### **Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les participant·es du PI?**

Pour répondre à cette interrogation, nous avons invité les participant·es à évaluer leur expérience vis-à-vis de sept difficultés susceptibles d'être rencontrées tout au long du PI. Les défis et problématiques évoqués ont été élaborés conjointement par l'équipe de recherche du projet et les intervenant·es sur le terrain, dans le but de dresser une liste qui reflète au mieux la réalité vécue par les participant·es, bien qu'elle demeure nécessairement partielle.

À la question des principales difficultés rencontrées par les participant·es du PI, l'analyse des réponses nous permet de mettre en évidence plusieurs éléments. Tout d'abord, il est notable que les participant·es de notre étude rapportent, en moyenne, des niveaux de difficulté relativement faibles. Autrement dit, lorsqu'on considère l'ensemble des difficultés de manière globale, une large majorité, approximativement 70% de notre échantillon, a signalé n'avoir « pas du tout » ou « pas vraiment » rencontré ces difficultés au cours de leur PI. Par ailleurs, les corrélations entre ces différentes difficultés sont significatives (et fortes), indiquant qu'une personne ayant vécu une certaine difficulté est également susceptible d'avoir rencontré les autres<sup>1</sup>. En se penchant plus spécifiquement sur chaque difficulté, il apparaît que la gestion de la conciliation entre les activités professionnelles ou la recherche d'emploi représente le principal défi, suivi de près par les enjeux liés aux coûts de déplacement. Quant aux aspects du contenu du PI, et sa compréhension, ceux-ci ont été jugés comme étant moins problématiques par rapport aux autres difficultés évoquées<sup>2</sup>.

Bien que les niveaux moyens de difficultés rencontrées soient relativement faibles, une part non négligeable des participant·es a néanmoins relevé avoir fait face à certaines difficultés. Qui sont ces personnes ?

<sup>1</sup> L'alpha de Cronbach est un indice global des inter-corrélations au sein d'un groupe de mesures. Cet indice peut varier entre 0 et 1, une valeur élevée indiquant que les mesures sont, en moyennes, fortement inter-corrélées. Pour les difficultés rencontrées durant le PI, l'alpha de Cronbach vaut 0,84, indiquant donc que les différentes difficultés sont fortement inter-corrélées.

<sup>2</sup> Une analyse de variance à mesures répétées (avec correction de Greenhouse-Geiser pour pallier la violation du postulat de sphéricité) montre que les scores moyens diffèrent selon le type de difficulté ( $F(5,99, 3746,35) = 18,95, p < .001, \eta^2 = 0,02$ ). Des comparaisons deux à deux (utilisant la correction de Holm) indiquent que la conciliation du PI avec l'activité professionnelle pose en moyenne plus de difficultés que toutes les autres problématiques soumises aux répondants (tous les  $ps < .001$ ).

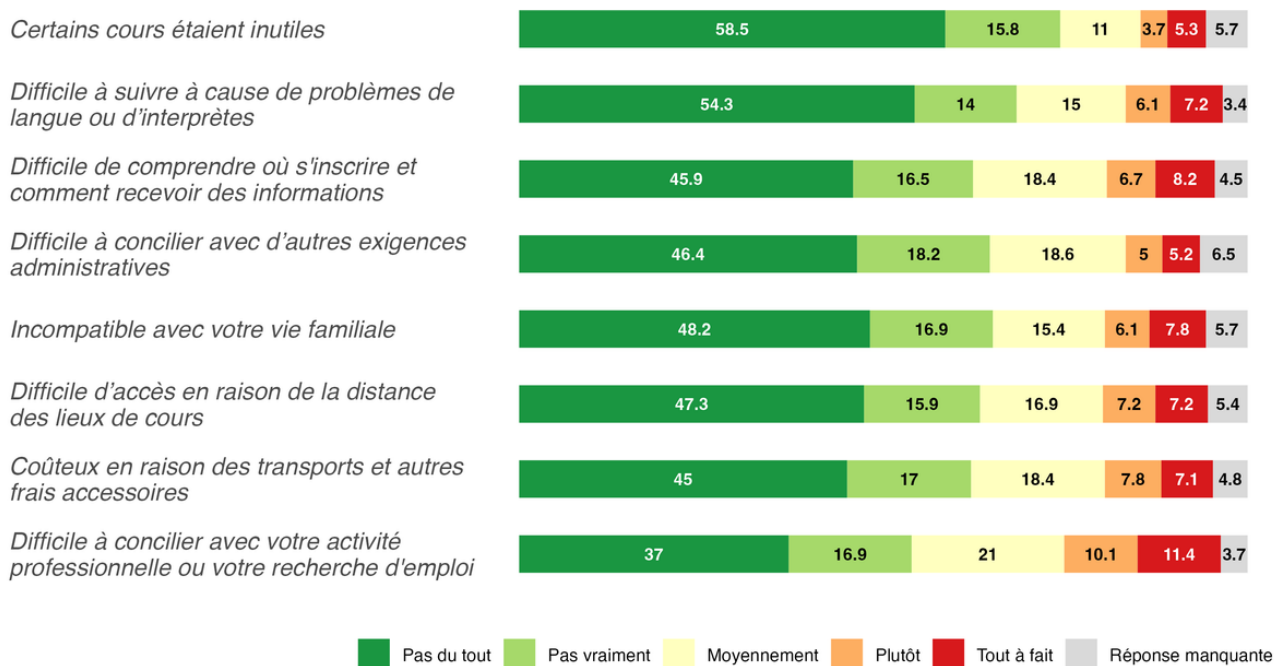


Figure 6: Résultats descriptifs des difficultés rencontrées pendant le PI pour chaque sous-dimension (en %).

La clé pour répondre à cette interrogation est illustrée de manière exhaustive dans le tableau en annexe 2. Pour faciliter la compréhension, nous résumons ci-dessous les principaux résultats :

1. La **maîtrise de la langue française** se révèle être un facteur déterminant : les individus avec un niveau de français moins avancé sont aussi ceux qui rencontrent le plus de difficultés durant leur PI.
2. Une différence notable est observée entre les individus ayant acquis leur premier titre de séjour via une demande de protection internationale et ceux l'ayant obtenu par **regroupement familial**, ces derniers rapportant moins de difficultés.
3. Concernant l'impact du **genre**, celui-ci influe sur une grande partie des difficultés rencontrées (à l'exception de celles liées aux coûts du PI et à la conciliation avec la vie professionnelle). Point important, ce sont spécifiquement les femmes issues de pays où elles sont marginalisées des espaces publics qui signalent éprouver davantage de difficultés.
4. Aucune différence significative n'est observée entre le public primo-arrivant et les participant-es impliqués-es dans un parcours de naturalisation.
5. La **commune de résidence** est également liée à différentes difficultés rencontrées, marquant une dichotomie entre les zones moins densément peuplées (par exemple, les territoires ruraux), où l'accessibilité aux services du PI est plus difficile, et zones plus densément peuplées, où les défis de conciliation entre les obligations administratives, l'inscription et le suivi des formations sont amplifiés par les barrières linguistiques et le manque d'interprètes.

# Evaluation explicite

## *Apports perçus du PI*

### Quelles sont les principaux apports perçus par les participant-es du PI?

Dans cet exercice d'évaluation explicite du PI par ses publics, l'enquête a également invité ces derniers à donner leur perception des apports de ce dispositif d'accueil. Comme pour les difficultés perçues, une série de six questions a été élaborée en collaboration étroite avec les CRI lors de l'élaboration de l'enquête. Celles-ci explorent diverses facettes du PI, accompagnées d'une interrogation plus englobante sur son impact sur leurs conditions de vie. Parmi ces questions, deux se focalisaient sur le développement d'un capital social grâce au PI, tandis que deux autres examinaient le rôle du PI en tant que vecteur d'informations sur les systèmes éducatifs et les soutiens institutionnels. Enfin, une question était dédiée à l'évaluation de l'enrichissement des compétences linguistiques à travers le PI.

L'examen des données récoltées révèle plusieurs observations clés. En premier lieu, et cela constitue sans doute l'aspect le plus crucial, une majorité notable d'individus (représentant entre 46 et 73 %, selon les questions) considère le PI comme efficace dans l'accomplissement de ses multiples objectifs, en particulier pour ce qui est d'améliorer leurs conditions de vie. Néanmoins, il apparaît que l'apport en capital social est l'aspect le moins ressenti par les bénéficiaires du PI<sup>3</sup>.

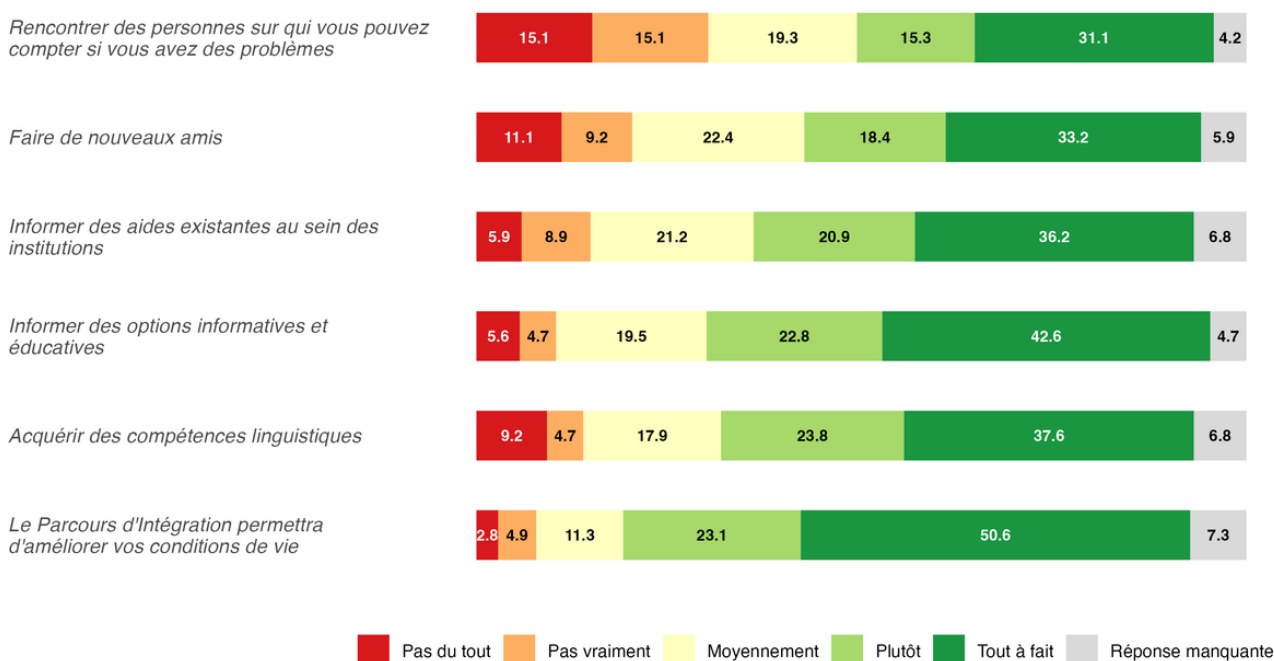


Figure 7: Résultats descriptifs des apports perçus du PI pour chaque sous-dimension (en %).



Concernant les profils des individus qui ressentent le PI comme étant moins bénéfique, un facteur se détache nettement (voir tableau 2, en annexe 2) : le niveau de compétence en français. Plus le niveau de maîtrise de la langue française est bas, moins les individus semblent tirer profit du PI, y compris en termes d'acquisition de compétences linguistiques. Cette dernière observation est particulièrement importante puisque les participant·es maîtrisant peu le français devraient idéalement bénéficier le plus du PI en termes de compétences linguistiques. Toutefois, un examen plus détaillé révèle que ce sont singulièrement les personnes ayant un niveau d'éducation faible (sans diplôme ou ayant uniquement achevé l'école primaire) pour qui les difficultés en français s'accompagnent d'une perception que le PI est relativement moins bénéfique pour acquérir des compétences linguistiques (Figure 8).

Similairement aux difficultés rencontrées au cours du PI, nous ne constatons aucune distinction notable entre les primo-arrivant·es et les participant·es engagé·es dans un processus de naturalisation.

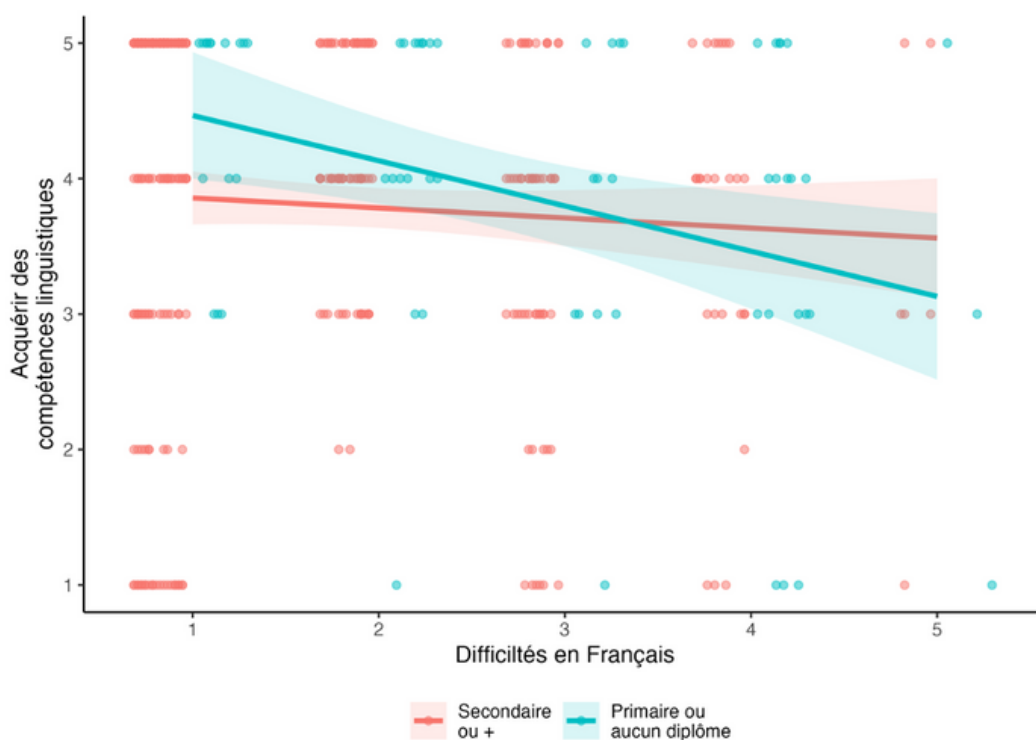


Figure 8: Relation entre les difficultés en français et l'utilité perçue du PI pour acquérir des compétences linguistiques selon le niveau d'éducation.

Note: Les droites représentent la relation linéaire entre difficultés en français et utilité perçue du PI inférée sur bases des observations (représentées par les points). Les zones colorées autour des droites représentent les intervalles de confiance (à 95%).

<sup>3</sup>. Une analyse de variance à mesures répétées (avec correction de Greenhouse-Geiser pour pallier la violation du postulat de sphéricité) montre que l'efficacité moyenne perçue du PI varie selon l'aspect considéré ( $F(4.29, 1471.11) = 35.1, p < .001, \eta^2 = 0.06$ ). Des comparaisons deux-à-deux indiquent que les aspects soumis aux participants s'ordonnent comme suit, par ordre décroissant d'efficacité perçue : Améliorer les conditions de vie ( $M = 4.23$ ); Informer des options informatives et éducatives ( $M = 4.04$ ); Acquérir des compétences linguistiques ( $M = 3.86$ ) et Informer des aides existantes ( $M = 3.83$ ); Faire de nouveaux amis ( $M = 3.53$ ); Rencontrer des personnes sur qui compter ( $M = 3.29$ )

# Approche comparative

*entre le début et la fin du PI, quelles différences ?*

## Démarche empirique : les *capabilités*

La première démarche, décrite ci-dessus, consistant à solliciter une évaluation explicite des participant-es a révélé une série de points de réflexion importants. Cependant, il nous a semblé essentiel d'y adjoindre une méthode complémentaire, axée sur l'observation et la comparaison de certains indicateurs entre des groupes d'individus qui se trouvent à différents stades dans leur participation au PI. Cette nécessité découle notamment des limites inhérentes à l'évaluation explicite, parmi lesquelles se distingue particulièrement le biais de désirabilité sociale. Ce dernier se manifeste par la propension des participant-es à ajuster leurs réponses, privilégiant ce qu'ils et elles perçoivent comme étant attendu, plutôt que leur opinion authentique.

La comparaison entre les participant-es en début de PI et ceux-celles l'ayant achevé nécessite la sélection et l'observation d'indicateurs adéquats, reflétant les finalités de ce dispositif. En cohérence avec l'objectif d'émancipation et de doter les individus des outils ou ressources nécessaires pour répondre aux défis associés à la vie en Belgique, nous nous sommes penchés sur la notion de sentiment de *capabilité*<sup>4</sup>. Dans le cadre de cette étude, le sentiment de *capabilité* est défini comme la perception d'être en mesure, grâce à des ressources internes ou externes, d'atteindre ses objectifs de vie et de mener à bien différentes actions ou démarches liées à l'établissement dans un nouveau pays ou une nouvelle localité. Plutôt que de limiter notre analyse à un inventaire nécessairement incomplet des compétences spécifiques que le PI vise à développer, cette approche par la perception des *capabilités* permet d'embrasser une vision plus holistique et subjective de l'efficacité du PI, en prenant en compte la perception personnelle des participant-es. En privilégiant le sentiment de *capabilité*, nous captions non seulement l'étendue des compétences acquises, mais aussi l'impact psychosocial du parcours sur les individus, reflétant ainsi plus fidèlement l'expérience vécue et les transformations internes opérées grâce au PI.

<sup>4</sup> Cet argument sur la centralité des *capabilités* dans les dispositifs d'accueil des personnes primo-arrivantes est également développé par Chloé Angé et Andrea Rea (2021) dans un projet de recherche mené au sein d'un BAPA à Bruxelles.

## le sentiment de “capabilité”

se définit comme la perception d'être en mesure, grâce à des ressources internes ou externes, d'atteindre ses objectifs de vie et de mener à bien différentes actions ou démarches liées à l'établissement dans un nouveau pays ou une nouvelle localité



Dans les sections qui suivent, nous examinerons avec attention les profils des individus se percevant comme ayant des *capabilités* restreintes. Ensuite, nous mènerons une étude comparative des *capabilités* au sein des participantes du PI, en différenciant les personnes en début de parcours de celles l'ayant achevé. Cette analyse comparative s'étendra sur tous les modules du PI, ce qui nous permettra de mettre en lumière les évolutions potentielles de ces *capabilités* découlant de leur participation aux différents modules.

Tel que nous venons de l'expliquer, notre intérêt se concentre sur la manière dont les individus évaluent leur *capabilité* à réaliser leurs objectifs de vie et à gérer des défis liés à leur inclusion sociale et professionnelle. Dans cette optique, nous avons décliné la question 'Quelle est votre capacité à...' en cinq aspects distincts : 1. Réaliser vos objectifs de vie; 2. Comprendre les coutumes et le mode de vie en Belgique; 3. Faire de nouvelles rencontres en Belgique; 4. Trouver ou changer d'emploi; 5. Comprendre comment fonctionne l'administration belge. Pour chaque aspect mentionné, les participantes ont été invitées à se situer sur une échelle variant de 'Pas du tout capable' à 'Tout à fait capable'.

L'analyse de la répartition des réponses à ces questions apporte plusieurs éclairages sur l'auto-évaluation des *capabilités* par les participantes au PI.

1. Le premier constat qui s'impose est la prédominance des participantes exprimant une confiance générale dans leur potentiel à réaliser leurs objectifs et à s'adapter à de nouveaux environnements. En effet, une majorité s'identifie comme étant 'plutôt' ou 'tout à fait' apte à naviguer à travers les diverses facettes de leur vie, signalé par les prédominantes barres vertes. En contraste, ils et elles sont une minorité à s'attribuer de très faibles *capabilités*, comme le soulignent les barres rouges, indiquant une perception de soi moins optimiste.
2. De façon spécifique, le sentiment d'être capable de comprendre les modes de vie et des coutumes belges est la perception la plus largement répandue au sein de l'échantillon, suggérant que cette dimension pose le moins de souci auprès des participantes au PI<sup>5</sup>.
3. Par ailleurs, les réponses aux différentes sous-dimensions sont fortement liées<sup>6</sup> impliquant une cohérence dans la manière dont les individus évaluent leurs *capabilités* à travers les divers aspects de leur vie. Autrement dit, si un individu se sent capable d'atteindre ses objectifs de vie, il est très probable que cette même personne ait également manifesté un haut niveau de sentiment de *capabilité* dans d'autres domaines.

<sup>5</sup> Une analyse de variance à mesures répétées () montre que les scores moyens diffèrent selon la *capabilité* considérée ( $F(3.75, 3595.76) = 95.8, p < .001, \eta^2 = 0.05$ ). Des comparaisons deux-à-deux avec correction de Holm indiquent notamment que la *capabilité* à comprendre les modes de vie et coutumes belges est, en moyenne, plus élevée que toutes les autres (tous les  $ps < .001$ )

<sup>6</sup>  $\alpha = 0.76$

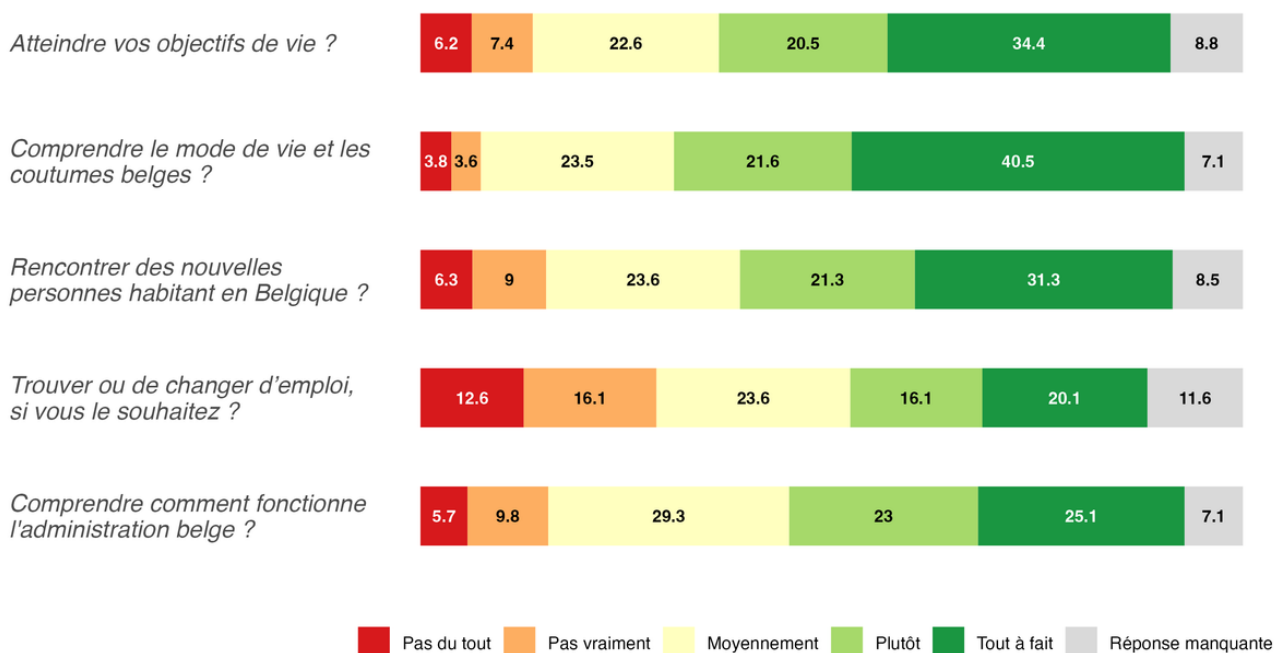


Figure 9: Résultats descriptifs du sentiment de capacités pour chaque sous-dimension (en %).

Malgré la prévalence d'une auto-évaluation positive, les cas de perceptions très faibles de *capabilité* ouvrent la voie à des interrogations critiques sur les caractéristiques et les besoins spécifiques de ces individus. Ces profils, exprimant moins de sentiment d'aptitude, devraient représenter, en raison de leur vulnérabilité accrue, les principaux bénéficiaires de ce dispositif d'investissement social, à savoir le PI. Ces premières observations posent donc les fondations pour des investigations plus poussées, visant à approfondir les dynamiques d'auto-perception des *capabilités* et à identifier des leviers d'action ouverts par le PI.

### Qui sont les personnes exprimant les plus faibles niveaux de *capabilité* ?

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé une série d'analyses - leurs résultats sont repris dans le tableau 3 en annexe 2 du présent rapport. L'interprétation de ces résultats permet d'identifier plusieurs tendances, soulignant les profils des participant-es au PI manifestant des sentiments d'aptitude plus faible.

1. Parmi les facteurs influençant cette perception de *capabilité* réduite, la **maîtrise du français** se distingue une nouvelle fois comme le plus critique. Moins les individus maîtrisent le français, moins ils se sentent capables de naviguer dans leur nouvel environnement et d'atteindre les objectifs de vie qu'ils se fixent. Cette barrière linguistique est liée à toutes les sous-dimensions précitées, depuis la compréhension de l'administration et des modes de vie locaux jusqu'à la réalisation de leurs aspirations de vie.

2. La **provenance nationale** des bénéficiaires joue également un rôle significatif. Pour rendre compte de cet élément, des indices quantitatifs, représentatifs des configurations sociopolitiques, économiques, et culturelles des pays concernés, ont été déterminés. Parmi les critères évalués pour chaque pays d'origine, figurent le niveau de démocratie ainsi que le degré de développement socio-économique. Dans toutes ces dimensions, le niveau démocratique du pays d'origine occupe une position centrale, indiquant une tendance selon laquelle les participant·es portant un jugement sévère sur leurs propres capacités sont souvent issus de pays caractérisés par un déficit démocratique notable. Illustrons ce point à l'aide de deux personnes hypothétiques : la première vient d'un pays caractérisé par une liberté de vote et d'expression – par conséquent un indice de démocratie élevé ; la seconde venant d'un pays avec des restrictions sur la parole et d'importants obstacles au vote – indice de démocratie bas. Les données recueillies suggèrent que le second individu – celui issu du pays à l'indice de démocratie bas - aura tendance à se percevoir comme moins capable dans son environnement d'accueil en Belgique.
3. Les **primo-arrivants**, comparés aux individus qui participent au PI dans le cadre de leur processus de naturalisation, semblent éprouver une plus faible confiance en leur capacités, notamment dans celles liées à la compréhension de l'administration belge, à s'intégrer dans les modes de vie locaux, et à s'orienter sur le marché de l'emploi.
4. Finalement, les analyses soulignent une disparité significative liée au genre concernant la capacité perçue à trouver ou changer d'emploi, les femmes ayant tendance à s'estimer moins aptes que les hommes dans cette sphère. Cette divergence est d'autant plus prononcée chez les femmes provenant de pays où leur participation à la vie publique est fortement restreinte. Cette constatation met en exergue le rôle prépondérant de **l'intersection entre le genre et les milieux socioculturels d'origine** dans la construction des perceptions personnelles face aux possibilités d'évolution professionnelle.

## Entre le début et la fin du PI, quelles différences dans les niveaux de *capabilité* ?

Afin d'aborder cette interrogation, notre démarche initiale a consisté à comparer les perceptions des *capabilités* parmi les participant-es au PI, distinguant celles et ceux en cours de parcours de celles et ceux l'ayant achevé. Cette première comparaison suggère que le PI a tendance à renforcer davantage le sentiment d'être en mesure de rencontrer de nouvelles personnes et, plus globalement, à atteindre ses objectifs de vie. Bien que dépourvus de signification statistique, les différences sur les autres dimensions s'orientent dans la même direction, offrant ainsi un renforcement supplémentaire à l'interprétation avancée - le PI a tendance à renforcer le sentiment de *capabilité*.

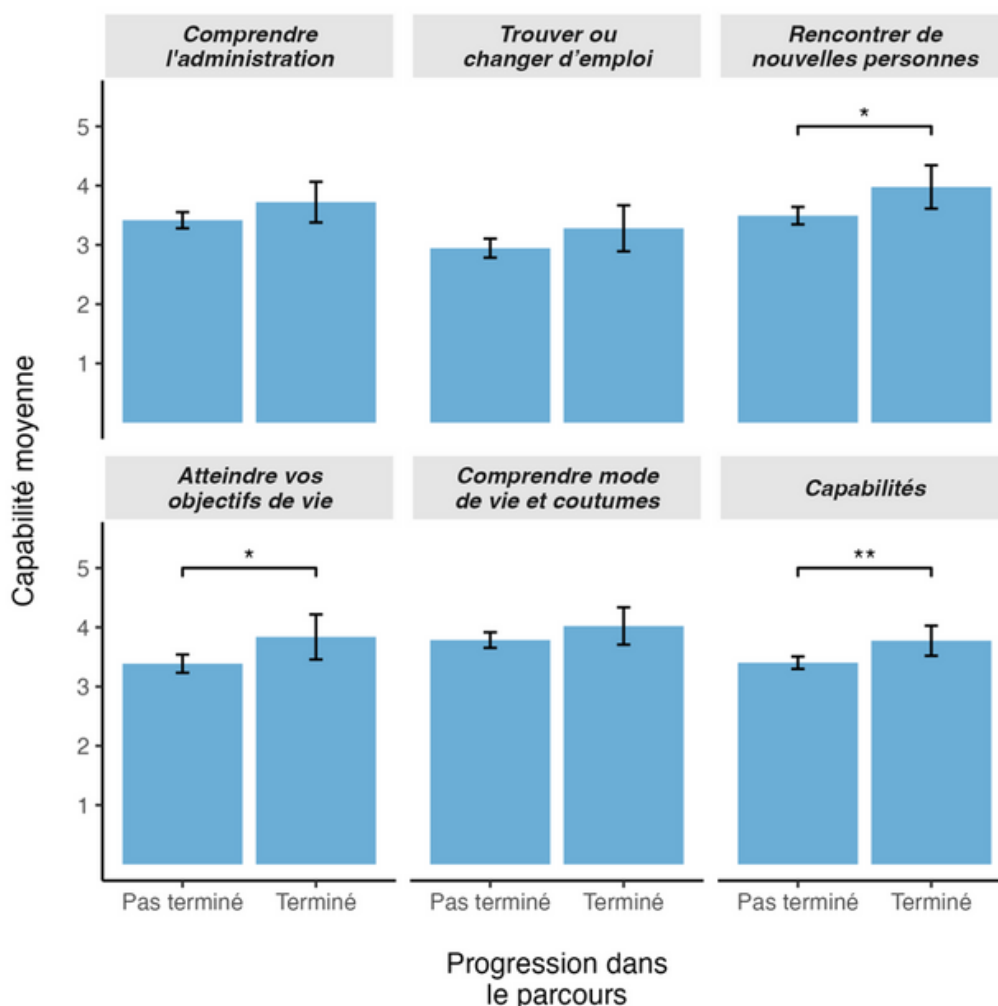


Figure 10: Comparaison pour chaque dimension des capacités entre les participant-es au début et ceux-celles à la fin du PI

L'examen approfondi de l'apport différencié de chacun des modules du PI donne plus de nuance à ces tendances globales. En reproduisant la même logique comparative entre les participant·es n'ayant pas commencé, ayant débuté ou cloturé chaque module, les résultats de cette analyse des effets des modules suggère que celui consacré à l'apprentissage de la langue se distingue nettement, favorisant un accroissement significatif de la confiance des participant·es en leur capacité à atteindre des objectifs variés, tels que l'accès à l'emploi, l'expansion de leur réseau social, la navigation dans le système administratif ou la poursuite de leurs ambitions personnelles. Conformément aux attentes, la participation au module d'insertion socioprofessionnelle est effectivement associée à un sentiment d'une plus grande capacité à chercher ou trouver un emploi. Au contraire, l'impact du module de citoyenneté est négligeable, sans différence évidente entre ceux et celles qui ne l'ont pas encore commencé, ceux et celles qui sont en train de le suivre et ceux et celles qui l'ont déjà terminé. De même, cette analyse suggère que le PI dans son ensemble semble rencontrer ses limites quant à l'objectif d'approfondir la compréhension des us et coutumes belges.

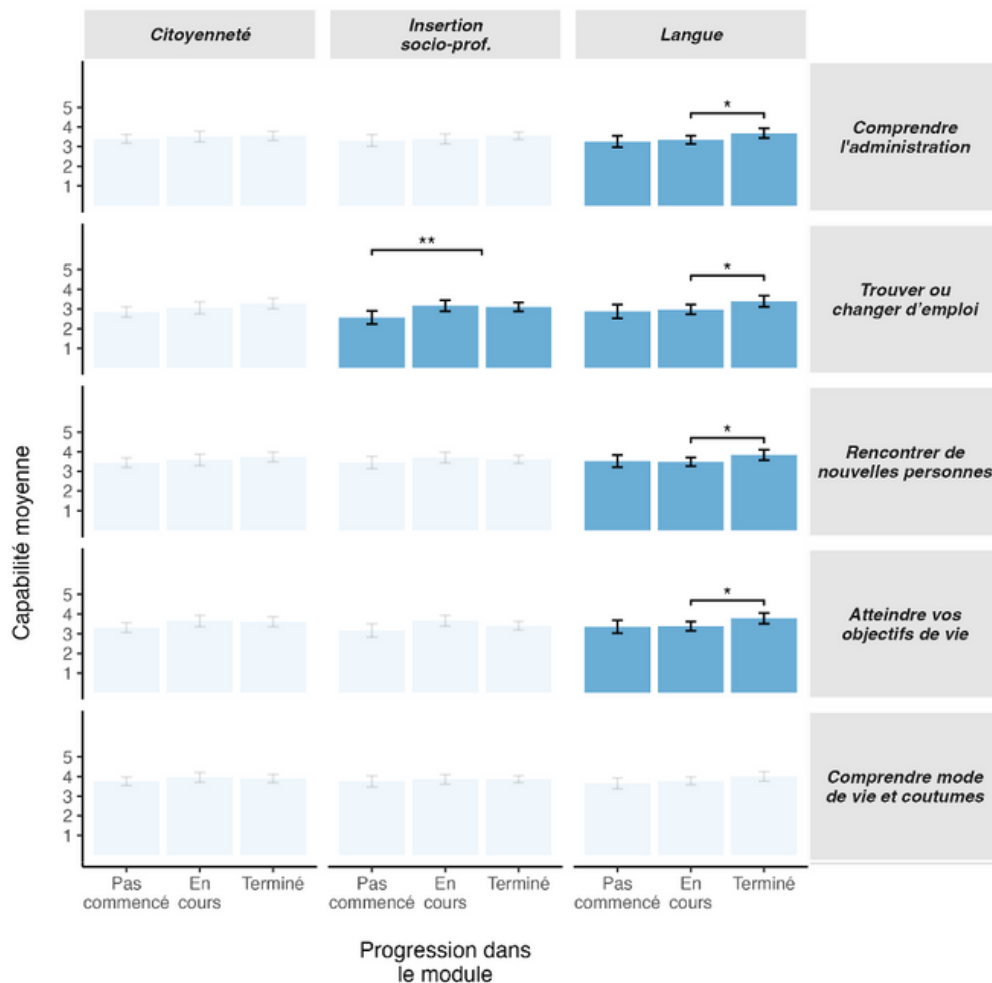


Figure 11: Comparaison pour chaque dimension des capacités entre les participant·es au début et ceux·celles à la fin de chaque module du PI

Au-delà des tendances générales des participant·es, il est également envisageable que le PI et ses différents modules soient intégrés de manière différenciée par les individus, en fonction de leurs aspirations personnelles, de leurs caractéristiques propres et de leur contexte d'intégration. Dans le but d'explorer ce processus d'appropriation différenciée des modules du PI, nous avons identifié des profils spécifiques de participant·es pour qui les modules pourraient avoir un impact distinct. Cette démarche a révélé deux observations notables.

1. Le module sur la **citoyenneté** a bien un impact, mais cet effet est spécifique à un groupe ciblé : les **femmes** venant de pays où leur participation dans l'espace public est grandement limitée. Pour ces participantes, une nette amélioration de la confiance en leurs capacités dans les divers domaines abordés est manifeste. Par rapport à celles qui n'ont pas encore commencé ou qui le suivent, les femmes qui correspondent à ce profil déclarent un niveau moyen de *capabilité* plus élevé une fois qu'elles ont terminé le module sur la citoyenneté, atteignant finalement un niveau comparable à celui des autres participant·es.
2. L'efficacité du module **linguistique**, bien qu'elle s'étende à l'ensemble des participant·es, est particulièrement notable chez ceux·celles qui débutent avec un **niveau de langue très bas**. C'est singulièrement chez ce profil de participant·es qu'un accroissement du niveau de *capabilité* est significatif, lorsqu'ils-elles ont terminé le module de langue.

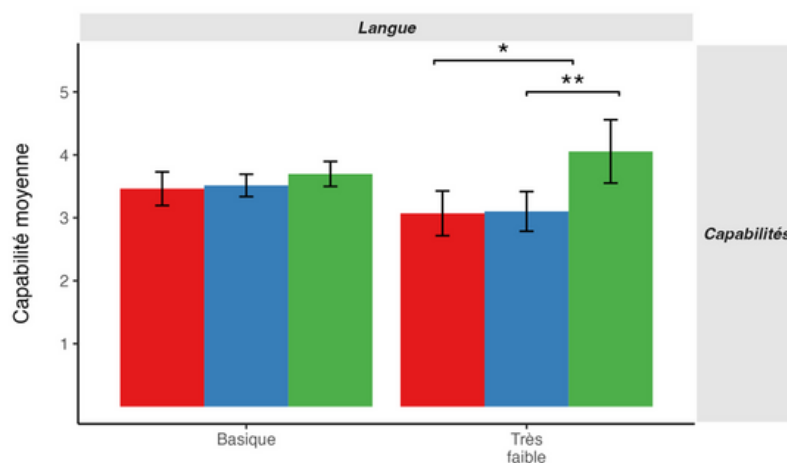


Figure 12: Comparaison des capacités moyennes entre les participant·es au début et ceux·celles à la fin du module de langue en fonction du niveau de maîtrise du français

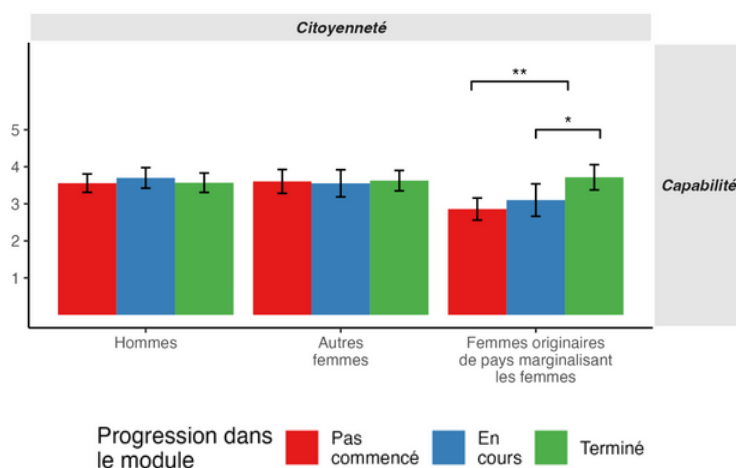


Figure 13: Comparaison des capacités moyennes entre les participant·es au début et ceux·celles à la fin du module de citoyenneté en fonction de leur genre et de leur pays de provenance

Progression dans le module  
■ Pas commencé    ■ En cours    ■ Terminé

# Conclusions et pistes

Pour clore ce rapport, il nous paraît essentiel de souligner plusieurs éléments mis en évidence par notre enquête et l'analyse des données collectées. Tout d'abord, le PI jouit d'une appréciation positive de la part de celles et ceux qui y participent. Cette appréciation favorable est liée aux évaluations explicites des participant-es concernant les utilités qu'ils-elles perçoivent dans le PI ainsi que les obstacles rencontrés. Bien que les difficultés signalées soient relativement peu nombreuses, les apports du PI sont, en revanche, largement reconnus et partagés. Les participant-es identifient notamment le PI comme un levier d'information, d'acquisition de compétences linguistiques, et de création de liens sociaux. Néanmoins, les profils d'individus ayant une faible maîtrise du français ont notifié avoir rencontré plus de difficultés et percevoir moins d'apport durant leur participation au PI.

En approfondissant l'analyse des implications du PI à travers la comparaison des publics à divers stades de leur participation, il apparaît que le PI exerce une influence significative sur leurs *capabilités*. Cet effet est particulièrement remarquable pour les modules linguistiques, où l'on note une augmentation notable des *capabilités* entre le début et la fin du programme. Cette progression est moins évidente pour les modules de citoyenneté, à l'exception de certains profils féminins - celles venant de pays où elles sont exclues de la vie publique. Celles-ci vivent avec la perception que leurs objectifs de vie sont plus difficilement atteignables, mais semblent également trouver des ressources pertinentes dans le PI et le module de citoyenneté.

Cette analyse révèle donc que, si le PI est globalement positif et contribue à l'élargissement des *capabilités* des participant-es, son efficacité peut varier significativement selon les profils des individus et les domaines d'intervention. Il s'agit d'un constat important pour l'ajustement et l'optimisation future des programmes d'insertion, soulignant la nécessité d'une approche différenciée et attentive aux spécificités des profils d'individus impliqués dans ce dispositif d'accueil. Les résultats de l'enquête soulignent notamment l'importance de ce type d'adaptation pour les publics cumulant des difficultés en français avec des niveaux d'éducation ou d'alphabétisation relativement bas.

Au terme de cette vaste enquête, quelques zones d'ombre demeurent, éclairant la nécessité de poursuivre nos efforts pour affiner notre compréhension des perceptions des publics à l'égard du PI. Notre démarche quantitative, bien qu'elle ait permis à une multitude de voix de s'exprimer et de mettre en évidence différents profils d'engagement dans le PI, n'a pas pleinement facilité une exploration approfondie des nuances liées à la perception du PI et son appropriation. Des questions essentielles émergent, notamment sur les raisons de l'absence de différences notables entre les nouveaux participants aux modules de citoyenneté et ceux les ayant achevés, ou encore sur les facteurs spécifiques qui rendent ces modules particulièrement pertinents pour certains profils plutôt que d'autres. Comment interpréter l'absence de ces différences entre les personnes en début de module de citoyenneté et celles le terminant ? Pourquoi, au contraire, les femmes venant de ces pays les excluant de la sphère publique semblent s'approprier le contenu de ce module ? À ce jour, ces interrogations restent sans réponses empiriques, suggérant la nécessité d'une approche qualitative et compréhensive pour saisir les perceptions individuelles et suivre les trajectoires des individus tout au long de leur participation au PI.

Par ailleurs, le rapport n'accorde qu'une attention limitée aux spécificités locales. Bien que les réponses à l'enquête proviennent de participant·es réparti·es à travers diverses régions, une majeure partie d'entre eux-elles se concentre dans le bassin liégeois. Cette situation complique l'analyse des particularités de cette zone et de ses dynamiques, notamment liées aux caractéristiques urbaines de Liège. La faible représentation des participants d'autres régions limite la capacité à effectuer une analyse détaillée et à identifier d'éventuelles distinctions basées sur la localisation géographique. Cependant, il est possible de noter des différences importantes liées au lieu de résidence des participants, établissant une distinction claire entre les expériences et les difficultés rencontrées en milieu urbain et rural dans la mise en œuvre du PI.

Dans cette optique, le projet Migrant Voices souhaite continuer son travail pour répondre à ces limites en renforçant la participation à l'enquête quantitative dans les autres régions de Wallonie pour mieux appréhender les réalités locales. L'équipe de recherche aimerait également entreprendre une démarche qualitative pour explorer les trajectoires individuelles de certains participants, permettant de comprendre les raisons expliquant les résultats présentés dans ce rapport. Pour ce faire, une recherche de financements est en cours afin de soutenir la continuation de ce travail essentiel.



# Bibliographie

---

Angé, C., & Rea, A. (2021). Generating self-esteem and fostering social recognition: co-creating innovative practices for newcomers' integration in Brussels. *Co-creation in Migration Studies: The Use of Co-creative Methods to Study Migrant Integration Across European Societies*, 143-167.

Cour des Comptes (octobre 2022) "Le parcours d'intégration des personnes étrangères organisé par la Région wallonne : Mise en œuvre et financement". Rapport de la Cour des Comptes transmis au Parlement wallon.

Felten P. (2021), « Le dispositif d'intégration en Wallonie favorise-t-il l'insertion à l'emploi des primo-arrivants ? », Manço A. et Scheurette L. (éds), *L'inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi. Bilan des politiques en Wallonie*, Paris : L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 97-111.

Gossiaux, A., Mescoli, E., & Riviere, M. (2019). *Evaluation du parcours d'intégration et du dispositif ISP dédiés aux primo-arrivants en Wallonie*. Rapport de recherche No. 33. Namur: IWEPS.

Xhardez, C. (2020). From different paths to a similar road? Understanding the convergence of subnational immigrant integration policies in Belgium. *Regional Studies*, 54(11), 1508-1518. Hemerijck & Simon, 2016),

# Annexe 1

## **Le Parcours d'Intégration, c'est quoi?**

Ce dispositif d'accueil et d'intégration s'inscrit dans le cadre législatif établi par le décret du 27 mars 2014, lequel a inauguré le Parcours d'accueil destiné aux personnes primo-arrivantes. Une révision législative en 2016 a transformé la participation à ce parcours en une exigence obligatoire pour les individus non ressortissants de l'Union européenne, récemment établis en Belgique (depuis moins de trois ans) et détenteurs d'un titre de séjour d'une durée supérieure à trois mois. Cette évolution vers une obligation légale pour certaines catégories de la population s'est accompagnée, en 2018, d'une réforme substantielle de son contenu. Cette dernière a donné au programme sa structure actuelle, qui comprend : un module d'accueil incluant un bilan social, la formalisation d'une convention et une session informative sur les "Droits et Devoirs" des individus concernés ; une composante consacrée à l'apprentissage de la langue française (400h minimum) ; un volet dédié à la formation à la citoyenneté (60h); ainsi qu'un module axé sur l'insertion socioprofessionnelle. La Figure 13, présente sur la page suivant, reprend graphiquement la structure de l'ensemble du PI.

Les individus non ressortissants de l'Union européenne sont généralement soumis à l'obligation de participer au PI. Toutefois, des exemptions sont prévues pour certaines catégories de personnes, en vertu de critères spécifiques :

1. Les individus qui, pour des raisons de santé sérieuse ou en raison d'un handicap, fournissent un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours.
2. Les personnes ayant acquis un certificat ou un diplôme au sein du système éducatif belge. Cette exemption s'étend également aux étudiants réguliers, aux étudiants en programme d'échange, aux doctorants et aux enseignants qui collaborent avec un institut d'enseignement supérieur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
3. Les ressortissants turcs, ainsi que les ressortissants des États ayant signé des accords d'association avec l'Union européenne qui incluent une clause de standstill, sont également dispensés de cette obligation.
4. Les travailleurs occupant un emploi d'au moins mi-temps, et ce, de manière continue pendant plus de trois mois, bénéficient également d'une exemption au PI.

Par ailleurs, au-delà de son public cible initial, le dispositif attire également des participants volontaires, notamment ceux aspirant à l'acquisition de la nationalité belge. Pour ces derniers, suivre le parcours offre un moyen de démontrer leur intégration sociale dans le cadre de leur demande de naturalisation.

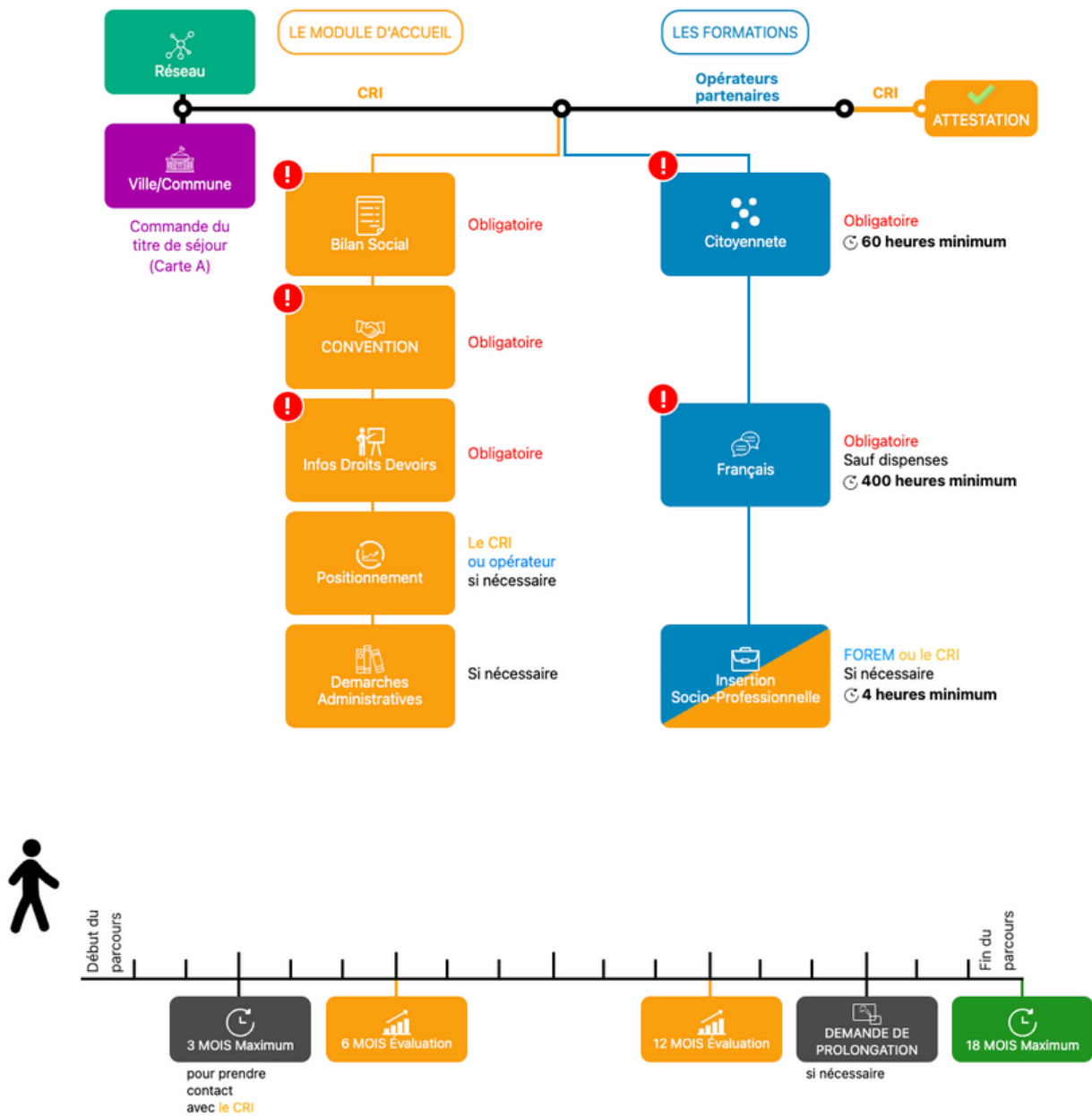


Figure 13: Les différents modules et la ligne du temps du Parcours d'Intégration (image reprise du site <https://parcoursintegration.be/fr/>)

# Annexe 2

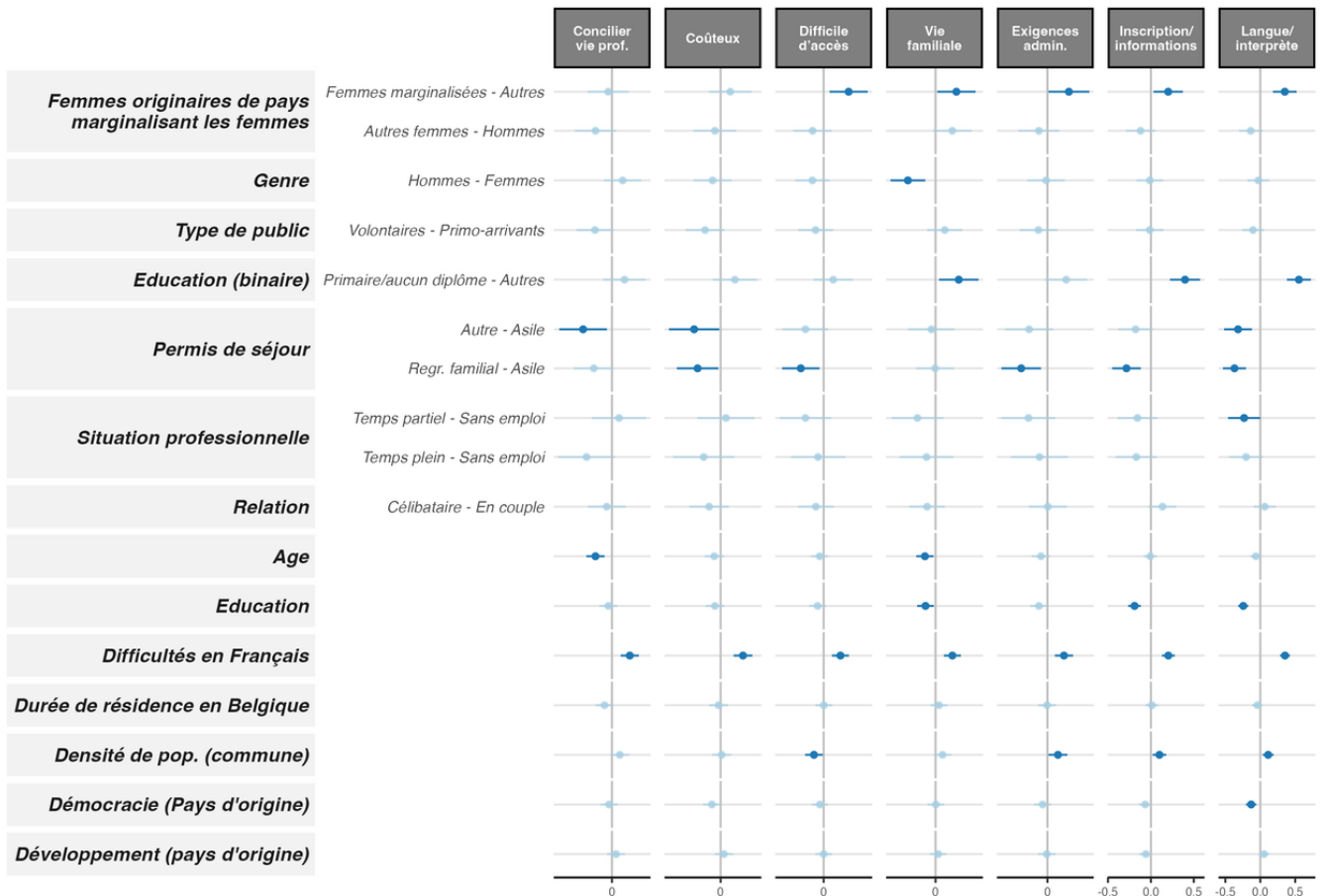


Tableau 1 : Relation entre les difficultés rencontrées durant le PI et différents facteurs sociodémographiques.

Note. Les points bleus représentent la relation (c.-à-d., le coefficient de régression standardisé) entre le facteur de la ligne correspondante et la difficulté de la colonne correspondante. Les barres entourant les points représentent l'intervalle de confiance à 95 % autour du coefficient de régression. Les points/barres bleus foncés indiquent que la relation est statistiquement significative. Ces relations ont été obtenues en introduisant chaque facteur (représenté par une cellule grise à gauche du tableau) individuellement dans un modèle de régression linéaire prédisant chaque difficulté. Quand un facteur distingue des groupes (par exemple, le genre), son effet correspond à une ou des différence(s) entre moyennes de groupes, et la différence testée est spécifiée dans la ligne correspondante : « Hommes – Femmes » indique par exemple qu'on a soustrait la moyenne des femmes à celle des hommes.

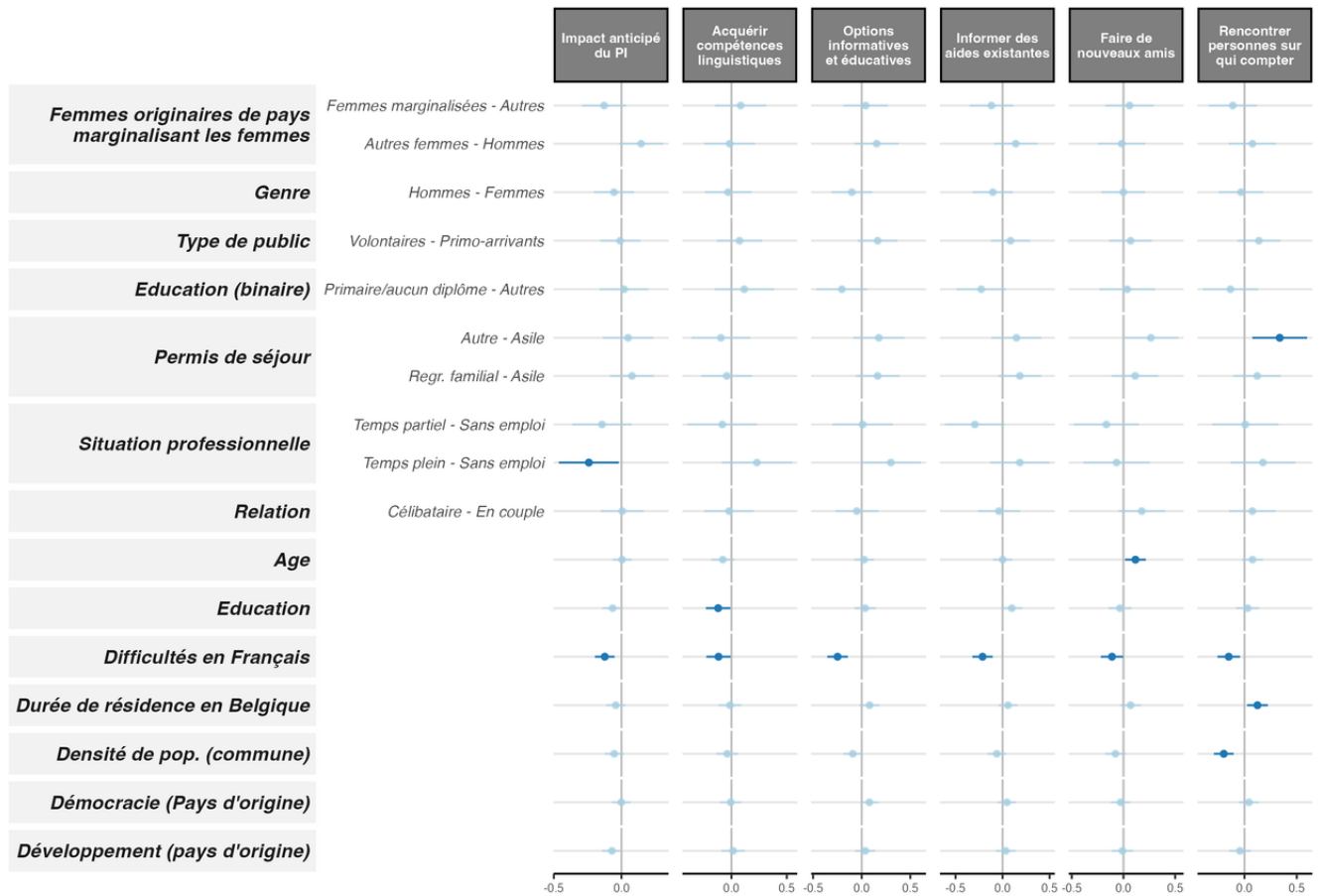


Tableau 2 : Relation entre les utilités perçues du PI et différents facteurs socio-démographiques.

Note. Les points bleus représentent la relation (c.-à-d., le coefficient de régression standardisé) entre le facteur de la ligne correspondante et la difficulté de la colonne correspondante. Les barres entourant les points représentent l'intervalle de confiance à 95 % autour du coefficient de régression. Les points/barres bleus foncés indiquent que la relation est statistiquement significative. Ces relations ont été obtenues en introduisant chaque facteur (représenté par une cellule grise à gauche du tableau) individuellement dans un modèle de régression linéaire prédisant chaque difficulté. Quand un facteur distingue des groupes (par exemple, le genre), son effet correspond à une ou des différence(s) entre moyennes de groupes, et la différence testée est spécifiée dans la ligne correspondante : « Hommes – Femmes » indique par exemple qu'on a soustrait la moyenne des femmes à celle des hommes.

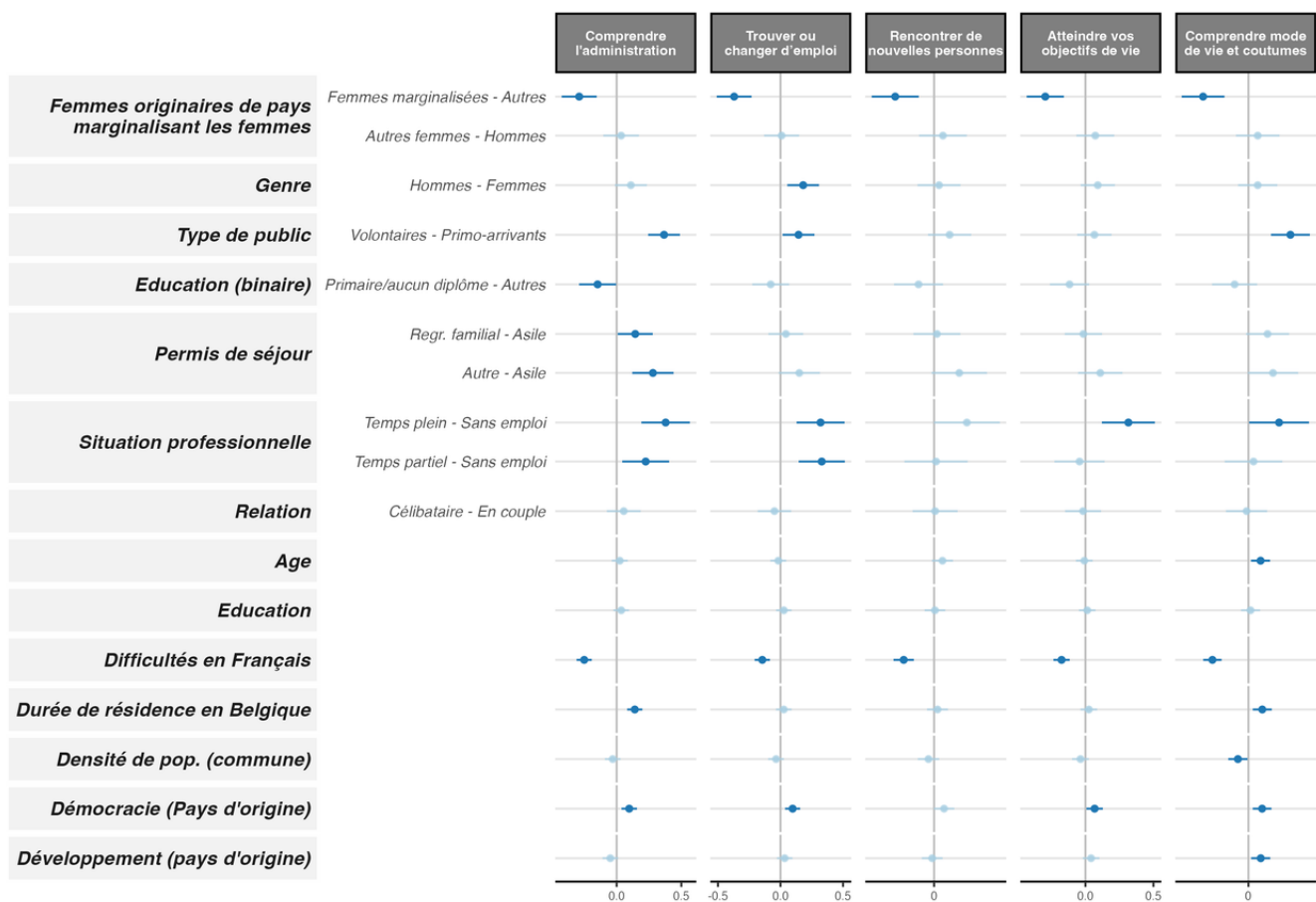


Tableau 3 : Relation entre les capacités et différents facteurs socio-démographiques.

Note. Les points bleus représentent la relation (c.-à-d., le coefficient de régression standardisé) entre le facteur de la ligne correspondante et la difficulté de la colonne correspondante. Les barres entourant les points représentent l'intervalle de confiance à 95 % autour du coefficient de régression. Les points/barres bleus foncés indiquent que la relation est statistiquement significative. Ces relations ont été obtenues en introduisant chaque facteur (représenté par une cellule grise à gauche du tableau) individuellement dans un modèle de régression linéaire prédisant chaque difficulté. Quand un facteur distingue des groupes (par exemple, le genre), son effet correspond à une ou des différence(s) entre moyennes de groupes, et la différence testée est spécifiée dans la ligne correspondante : « Hommes – Femmes » indique par exemple qu'on a soustrait la moyenne des femmes à celle des hommes.



# *Migrant Voices*

**Pour nous contacter**

<https://www.migrantvoices.info/>

Antoine.Roblain@ulb.be

Soha.Abboud@ulb.be

Zacharia.Bady@ulb.be

Emanuele.Politi@kuleuven.be

---

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES  
KULEUVEN

**ULB**

**KU LEUVEN**